

LEGACIÓN  
DE LOS  
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS  
EN  
FRANCIA

VICHY, le 24 Fevrier 1941.

Dossier: 44-0/550.  
Affaire: Autorisation d'immi-  
grer au Mexique.

Mr.  
José Vilalta Pons.  
FOURTOU.

Monsieur,

En réponse à votre lettre, j'ai le plaisir de vous informer que, suivant votre désir, le - Gouvernement de mon pays vous considère, à partir de ce jour, comme immigrant accepté par le Mexique et sujet aux clauses de l'Accord signé le 22 Août 1940, entre le Gouvernement Français et la Légation du Mexique en France.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

LE MINISTRE,

*F. J. Aguilar*

General Francisco J. Aguilar.

